BULLETIN DE LIAISON DU SECTEUR 460 YVELINES

Bulletin numéro 16 Printemps 2020

Le mot du Président

En ces temps difficiles où notre style de vie est bouleversé nos armées contribuent pleinement à l'effort collectif et notre Armée de l'Air, par ses évacuations et ses transferts y participe fortement.

Pourtant le facteur clé de la réussite de tous les efforts des personnels soignants et de ceux qui assurent la logistique, indispensable, repose sur notre discipline commune, dans le respect des règles de distanciation et de confinement. Sans ce respect leur effort sera vain. Mathématiquement le nombre de contaminations ne pourra que croitre, comme une réaction en chaine, l'épidémie ne sera pas freinée provocant le débordement complet de nos moyens médicaux.

C'est en fait sur chacun de nous que repose l'issue de ce combat : en respectant les règles de confinement, de distanciation, c'est en se protégeant qu'on protègera les autres (mais ceci est dans nos gènes !).

Je ne m'étendrai pas plus sur cette pandémie, surexploitée par tous les médias.

La présente édition de notre bulletin contribuera, je l'espère, à nous changer les idées grâce à l'article remarquable de notre camarade le LCL (er) Michel DARGELOS, président d'honneur de notre secteur, sur le traité de Versailles, écrit suite à sa contribution à l'exposition « Versailles des années 20 »

CNE (h) Jean-Louis FANJEAU
Président du secteur Yvelines de l'ANORAA

Réunion annuelle (AG) du secteur et composition du bureau

Suite à la réunion annuelle du secteur 460 et à la réunion du comité de secteur qui a suivi, le bureau du secteur se compose de :

Président de secteur :	CNE Jean-Louis FANJEAU
Présidents d'honneur :	COL Pierre alain ANTOIRE,
	LCL Michel DARGELOS
	LCL Hervé FOURNIER MONTGIEUX
	LCL Bruno LEMAIRE
Vice-Présidents :	LCL Laurent CASABIANCA
	CNE Jean LARDILLIER
	CNE Jean-Marie PERRIN
Secrétaire :	LCL Jean-Sébastien BOUGON
Trésorier :	LCL Jean-Luc LEFEBVRE
Trésoriers adjoints :	CNE Jean LARDILLIER
	LCL Bruno LEMAIRE

Classification: Public

Chancelier : LCL Bruno LEMAIRE
Recrutement : LCL Jean-Sébastien BOUGON
Emploi : CNE Jean-Marie PERRIN
Communication : CNE Laure FANJEAU
Porte Drapeau : Poste à pourvoir
Porte Drapeau suppléant : LTT Brigitte CHEVILLARD

Diner débat de décembre

Le mercredi 4 décembre nous avions le plaisir de nous retrouver avec des membres d'autres secteurs pour le traditionnel diner-conférence de fin d'année organisé avec le secteur 410 Essonne. Le thème de cette année était particulièrement d'actualité car il portait sur **le spatial militaire** et le conférencier n'était autre que le **Lieutenant-colonel Thierry BLANC** du « Commandement de l'Espace ».

Nombreux furent les messages de satisfaction sur la qualité et la pertinence de la présentation et sur les prestations.

Un extrait de la présentation est accessible sur le site de l'ANORAA.

CNE (h) Jean-Louis FANJEAU

Classification: Public

C'est dans le cadre de l'exposition "Versailles, les années vingt" qui s'est déroulée du 7 au16 novembre 2019, que le LCL Dargelos, président d'honneur de notre secteur, a rédigé une synthèse des faits qui ont abouti au traité de Versailles du 28 juin 1919 :

Janvier-juin 1919, Versailles à l'heure du traité

Il y a plusieurs mois que l'armistice a été signé, mais l'arrêt des hostilités ne signifie pas la fin de la guerre. Pour cela il faut que les belligérants signent un traité de paix. Les alliés ignorent encore si l'Allemagne consentira à signer. En conséquence les troupes françaises restent mobilisées sur la rive gauche du Rhin dans l'hypothèse d'une reprise des combats. Dans cette attente le pays se demande quand, comment et où le traité sera présenté à la délégation allemande. Si Versailles était choisie, ses habitants seront les témoins d'un évènement historique dont les termes redessineront l'Europe. Et c'est un versaillais, présent sur les lieux, qui va nous faire revivre ces moments mémorables, en les ponctuant de commentaires, de faits divers et d'anecdotes.

Un versaillais en quête d'informations

Dès la fin du mois de novembre, des personnalités politiques, des élus, des membres du gouvernement, des journalistes se prononcent sur **le choix de la ville** où sera signé le traité de paix, mais les avis divergent :

- Bruxelles, ce serait rendre hommage à Albert Ier qui a subi l'atroce agression allemande dans son pays neutre ;
- Reims, ville martyre, ravagée par les bombardements ennemis ;
- Strasbourg, symbole du retour des territoires annexés dans la mère patrie ;
- Berlin, pour marquer la victoire au cœur du deuxième Reich ;
- Paris, offrant toutes les commodités requises, transports, logement, sites de travail, restauration... avec la possibilité éventuelle d'une signature à Versailles.

Mais Versailles reste la "favorite", la majeure partie de la presse, de nombreuses sommités de tout bord, mais aussi les Etats-Unis qui ont obtenu ici même leur indépendance par le traité de Versailles en 1783. Tout ce monde opte pour la cité royale et bien sûr le Maire Henri Simon, propose sa ville à Georges Clémenceau Président du Conseil et pour cause, c'est dans la galerie des glaces que l'Empire allemand avait été proclamé en 1871. A la fin du mois de janvier l'on apprend avec enthousiasme que **Versailles sera la ville où se tiendront les pourparlers préliminaires puis la signature du traité dans la Galerie des Glaces.** Le Maire propose aussitôt de placarder une affiche pour souhaiter la bienvenue aux alliés.

Où seront logées les différentes délégations ?

Dans un souci de commodité, de surveillance et de protection il est décidé que la **délégation allemande** sera logée groupée dans le secteur de la rue des Réservoirs. La totalité de **l'hôtel Vatel** et une partie de **l'hôtel des Réservoirs** seront donc réquisitionnées. Celle des **Britanniques** dans la "villa romaine" à **Glatigny**, celle des **Américains** en haut de la côte de Picardie, les **Italiens** à l'angle de la rue du Colonel De Bange. Les nombreuses commissions seront installées dans les grands appartements du roi et de la reine. Depuis le mois d'avril 1917 **les alliés** occupent déjà **l'hôtel du Trianon Palace**, dans lequel était installé le comité

Classification: Public

interallié et son conseil de guerre et où le texte de l'armistice du 11 novembre avait été préparé. Suivront dès le mois de janvier les travaux préparatoires au traité de paix au premier étage de l'hôtel. On dit que **les discussions se révèlent difficiles entre les alliés** ; américains et britanniques paraissent plus modérés dans leurs exigences face à la fermeté et à la rudesse des français.

Quelles seront les règles d'accès au Parc pendant les pourparlers ?

Après plusieurs tergiversations le Préfet et le Colonel Henry commandant du groupe de liaison auprès de la délégation allemande, décident que les Trianon et le Bassin de Neptune seront fermés au public et des barrières y seront installées.
"*Heureusement la plaine Saint-Antoine et les abords du Grand Canal seront libres d'accès pour les versaillais*".

Effervescence dans le quartier des Réservoirs !

En effet, on apprend que **les délégués allemands,** leurs secrétaires, dactylos **et** domestiques **vont arriver entre le 25 et le 30 avril** menés principalement par Messieurs Von Haniel, Muller, Brodorff-Rantzau. Les abords de la rue des réservoirs sont surveillés et isolés par des soldats du 26ème bataillon de chasseurs à pied. On peut voir que les préparatifs s'accélèrent :

- l'installation dans les hôtels réquisitionnés de **lignes téléphoniques et télégraphiques** ;
- **la pose d'éclairages** rue des réservoirs, boulevard de la Reine (coté grille de la reine) et autour du bassin de Neptune.

"*Les riverains voient enfin plus clair le soir ! Mais du coté du marché Notre Dame à 11h, certains soirs les cafetiers ont ressorti les lampes à huile !* "

En effet les **restrictions de charbon** imposent parfois de limiter les illuminations des cafés et restaurants mais assez tard le soir. La municipalité procède au **grand nettoyage de la ville,** depuis le boulevard de la Reine en passant par le quartier des réservoirs jusqu'à la gare des chantiers.
"*On peut déjà en voir les effets à notre grande satisfaction !* "

Le Maire appelle la population versaillaise à **faire preuve de retenue**, de calme et de dignité pendant le séjour de la délégation allemande, sans pour cela oublier les affronts de 1871.

Prévisions des moyens de transport, ravitaillement, secours et sécurité

Le Maire appelle l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de prévoir des **trains supplémentaires** à l'arrivée et au départ des trois gares versaillaises. Il demande à la **Société versaillaise des tramways électriques** (SVTE) d'augmenter son trafic à partir du 25 avril. Concernant la restauration il propose de faire appel aux **baraques "Vilgrain"** afin de prévenir l'affluence dans les cafés et restaurants du secteur.
" *Bonne idée, on y trouve à boire et à manger chaud ou froid !*"

Classification: Public

Il est prévu des **postes de secours** sous la responsabilité du Médecin chef de l'hôpital Dominique Larrey avec le concours de la Société de secours aux blessés militaires, un poste rue des Réservoirs et deux dans le Parc avec une permanence à l'hôpital civil.

"*En effet, sage précaution car on attend plusieurs dizaines de milliers de personnes*".

Le service d'ordre sera assuré par le commandant de la 6ème division de cavalerie. Il est prévu la présence de 7 régiments de cavalerie et 5 d'infanterie.

"*On sera bien protégé !*"

Aménagement de la Galerie des glaces en vue de la signature

Depuis plusieurs jours on sait que le garde-meuble national procède à l'installation de la salle. Au centre, **une grande table en fer à cheval**, reposant sur un ensemble de tapis de la Savonnerie et des Gobelins ; tout autour 90 sièges destinés aux représentants des pays alliés et associés ; en son milieu **un grand bureau Louis XV** avec bronzes dorés et recouvert de cuir accompagné de son fauteuil en bois doré d'époque Louis XIV. C'est là que les plénipotentiaires apposeront leur signature. Accompagné du Préfet, du Maire et de M. de Nolhac Conservateur du château, M. Clémenceau Président de la Conférence de la Paix a tenu à se rendre compte personnellement de l'avancement des préparatifs. On rapporte que l'imposant encrier posé sur le bureau le fit bondir : "*Ah non, enlevez-moi ça ! trouvez en un autre qui soit au moins de l'époque* ". Il fait aussi changer le mobilier et ne veut ni drapeau ni tenture. Il veut **une cérémonie "*sèche comme un coup de trique*".**

Le Parc n'est pas oublié, les jardins, les statues et le Grand Canal sont **"décamouflés"** : afin de prévenir toute intervention de l'aviation ennemie, la croix du grand canal constituant un excellent repère, avait été camouflée par des radeaux recouverts d'herbe et de fougère, excepté un mince filet d'eau sur toute sa longueur faisant croire ainsi à un simple ruisseau.

Classification: Public

"*De même que l'uniforme de nos soldats passait du pantalon rouge au bleu horizon, le Grand Canal se transformait en pelouse !*"

Des festivités sont en préparation pour le grand jour

Un courrier de monsieur Petitpas Président de la Société versaillaise, adressé au Maire, propose un programme festif pour le jour de la signature du traité.

"*Date que personne ne connait à ce jour !*".

- de 14 à 16 heures : chants, récits, tirés des écrivains, des poètes et des compositeurs les plus éminents, puis prestation d'un corps de l'opéra avec le concours des cœurs de l'opéra ;
-16 heures 30 : représentation populaire comprenant des chants des danses et des musiques de chaque pays, clôturée par les hymnes des pays alliés ;
-17 heures : spectacle des grandes eaux.

Le Maire, ravi de cette proposition, exprime toutefois le besoin d'une subvention de 15 000 francs.

"*Il faudra bien qu'il les trouve !*".

Remise du projet de traité à la délégation allemande

La délégation allemande est installée comme prévu rue des Réservoirs depuis deux semaines et **le 7 mai, dès 14 heures**, journalistes et photographes se pressent contre la grille du Trianon Palace. Seuls ceux accrédités ont accès au hall, une section de chasseurs alpins en tenue de campagne en protège les accès. Il aura fallu la fin du mois d'avril pour que les alliés se mettent d'accord après maintes discussions sur les clauses qui portaient principalement sur **les montants des réparations demandées,** mais aussi sur **les zones et les durées d'occupation**. La création de **la Société des Nations** proposée par les Etats-Unis est acceptée et incluse dans la première partie du traité. A 15 heures, la délégation allemande se présente dans le grand salon du Trianon Palace où sont déjà installés Messieurs **Georges Clémenceau** Président du Conseil et Président de la conférence de la paix, le Président des Etats-Unis **Woodrow Wilson, David Lloyd George** Premier ministre britannique et les représentants des pays alliés et associés. On apprend que les plénipotentiaires allemands n'avaient pas été conviés aux négociations.

De g.-d.: David Lloyd George (G.-B.), Vittorio Orlando (Ital.), Georges Clemenceau (Fr.) et Thomas W. Wilson (É.-U.)

Classification: Public

Georges Clémenceau ouvre la séance et prononce une allocution laconique et sans nuance : *"... ce n'est ni le moment ni le lieu pour des mots superflus... vous découvrirez les causes et les conséquences des termes du traité ...*". Enfin, il fait connaître qu'il n'y aura pas de discussion verbale; que leurs éventuelles observations se feront par écrit; qu'ils disposeront de quinze jours pour formuler par écrit leurs observations. **Si les conditions n'étaient pas acceptées le 23 juin au plus tard, les combats reprendraient**. On rapporte que le ministre des affaires étrangères allemand **Brockdorff-Rantzau conteste la procédure suivie**, la jugeant injuste et autoritaire et forme le vœu que le fardeau des réparations n'aboutira pas à l'effondrement de son pays.

"*Il n'a vraiment pas le droit de se plaindre !*"

Le pays est dans l'attente et Versailles retient son souffle ...

Entre-temps **le maréchal Foch** a fait transférer son quartier général à Kreuznach (Rhénanie-Palatinat) dans un établissement luxueusement aménagé qui avait été occupé jusqu'au mois de janvier 1918 par le Kaiser lui-même ! Entouré de ses généraux, il arrêta les dernières dispositions en vue d'une éventuelle marche en avant : **cent divisions positionnées de la frontière néerlandaise jusqu'à Bâle,** prêtes à foncer vers l'Est.

"*A la lecture de ces nouvelles on pensait que rien n'était vraiment gagné. Encore quinze jours à attendre devant les grilles du Trianon Palace...*".

Un va-et-vient incessant de véhicules circule pour relier les différents sites de réunion mais aussi les gares, souvent à trop vive allure. C'est ainsi qu'**un piéton fut renversé** boulevard de la Reine, malgré les soins prodigués sur place par un médecin, la victime décéda de ses blessures**. Les excès de vitesse des voitures militaires ont été dénoncés** et les consignes de circulation ont été rappelées.

L'Allemagne hésite encore à accepter les conditions du traité

Le 29 mai les Allemands font une contre proposition. Elle sera étudiée par les alliés mais n'aboutira qu'à de très légères modifications. **Le traité définitif est remis à la délégation allemande le 16 juin** pour une acceptation impérative le 23 juin**.** "*Heureusement, nous n'avons rien cédé ! L'heure des comptes a sonné !*" Le rôle de **la délégation allemande** étant terminé, les conseillers, secrétaires, dactylos **quittent le quartier des Réservoirs sous les cris et les huées** d'une foule massée à l'angle de la rue de la Paroisse. On déplore aussi des jets de pierre blessant très légèrement deux personnes. Les délégués allemands élèvent des protestations. En réponse, Georges Clémenceau exprime ses regrets et les informe que **le Préfet et le Commissaire de police sont relevés de leurs fonctions**.

"*On a pu voir que les versaillais étaient en minorité dans cette foule et comme l'avait demandé le Maire, ils avaient respecté l'appel au calme et à la dignité !*".

Les clauses du traité étant définitives depuis le 16 juin, il faut transposer la typographie des machines à écrire en **une calligraphie digne des anciens manuscrits**. C'est un certain monsieur Cario, calligraphe du ministère des affaires étrangères, qui se chargera d'**écrire sur un parchemin avec une encre indélébile, les clauses du traité**."

Lourde responsabilité M. Cario et le temps presse ! ".

Classification: Public

M. Clémenceau avait accédé à la demande du Britannique et de l'Américain pour que l'anglais soit la deuxième langue officielle lors des négociations. Ainsi, **la langue anglaise venait d'être reconnue au plan international** et le traité sera donc rédigé aussi en anglais. Jusqu'alors le français était la seule langue officielle de la diplomatie occidentale depuis le traité de Rastatt en 1714. "

Merci M. Clémenceau, on ne sait pas ce qu'il adviendra de notre langue dans les prochaines années...".

Enfin le gouvernement allemand accepte de signer sans réserve le 23 juin

La veille, Von Haniel fait parvenir au Président de la conférence de la paix, une note demandant un délai supplémentaire de 48 heures. La réponse est catégorique tel un ultimatum : "*il n'est pas possible d'accéder à votre demande mais de faire connaître dans les plus brefs délais votre décision de signer le traité sans aucune réserve*". Enfin vers 17 heures un radiotélégramme arrive à la délégation allemande déclarant que **la République de Weimar accepte sans condition les clauses du traité**. A 18 heures, Clémenceau aussitôt prévenu se rend à l'Elysée aviser le Président de la République Raymond Poincaré de la nouvelle tant attendue. Celui-ci le félicite d'avoir tant œuvré pour cet heureux aboutissement.

Dès la nouvelle connue, les préfets de tous les départements demandent de faire tirer des **salves d'artillerie** et de faire **sonner les cloches** de toutes les églises. **A Versailles la foule explose de joie**, des groupes se forment en chantant des refrains patriotiques, la marseillaise retentit tandis que les coups de canons de la place d'armes couvrent les cris de joie et de victoire mais pas le son des cloches de la cathédrale Saint-Louis ni celles de l'église Notre-Dame qui sonnent à toute volée. Craignant des débordements, des cordons de troupes barrent la rue Carnot et celle de la Paroisse afin d'éviter l'accès au quartier des réservoirs où règne un silence de mort ...

"*Comme ça semble bon de voir les gens heureux après tant d'années !*".

Le Maire se pose alors une question essentielle : quelle est la date retenue pour la signature du Traité de paix ? Cela l'inquiète, il craint d'être pris par le temps !

"*C'est sûr, aucune date ne circule* ".

On apprend que les jeunes filles du lycée Jules Ferry ont offert à Georges Clémenceau **un porte-plume en or** destiné à la signature du traité ; il sera posé sur le bureau de la galerie des glaces près de l'encrier.

Ce n'est que le 27 juin au matin que **la date du 28 juin est retenue pour la signature** ! Date **anniversaire de l'attentat de Sarajevo en 1914** qui est à l'origine de la guerre.

"*Heureusement la municipalité avait anticipé cette journée, il ne restait que quelques détails à régler.*"

Le Maire fait rapidement poser des affiches : " *Le grand jour de Versailles est arrivé ; la Paix victorieuse sera signée à la Galerie des Glaces le samedi 28 juin 1919. Le gouvernement désire que la cérémonie conserve le caractère d'austérité qui convient au souvenir des deuils et des souffrances de la patrie. Néanmoins les édifices publics seront*

Classification: Public

pavoisés et illuminés ; les habitants suivront cet exemple [...]. Habitants et visiteurs conserveront le calme et la dignité qui conviennent à ce grand évènement ...".

Le grand Jour est arrivé !

Dès une heure de l'après midi ce **samedi 28 juin**, la circulation est interdite à Versailles pavoisée de toute part. Depuis la préfecture jusqu'à la grille du château, une haie d'honneur, formée au premier rang de cavaliers et au second de fantassins, derrière laquelle **se presse déjà la foule** versaillaise**,** mais pas seulement, les gares des Chantiers et des Invalides déversent des flots de parisiens, des habitants de toute la région et aussi de province. Sous un ciel légèrement voilé, une foule consciente qu'elle vit un moment historique, **envahit les abords de l'avenue de Paris et surtout la place d'Armes** où des soldats assis sur des balustrades, heureux de ne pas être de service, savourent leur victoire. Le parc est ouvert au public mais limité du Grand Canal jusqu'au bassin de Latone. Là aussi, beaucoup de monde. Le parterre d'eau et ceux des terrasses sont gardés. Seules peuvent franchir les grilles du château **les personnes munies d'une carte d'invitation** ou d'habilitation. Le Maire a obtenu 200 invitations pour la terrasse pour ses administrés, lui fait partie des invités de la Galerie des Glaces.

"*Au moins la ville de Versailles sera représentée à la cérémonie des signatures !*".

Plusieurs centaines d'invités commencent à se rassembler sur le parterre nord mais c'est dans la Cour d'Honneur que le spectacle commence**. Dès 1 heure**, **le défilé des automobiles officielles** déposent les plénipotentiaires au pied de l'escalier de marbre où une compagnie de la Garde Républicaine présente les honneurs. Après avoir été ovationné lors de son passage Place d'Armes, **M. Clemenceau rejoint la Galerie des Glaces** pour prendre sa place de Président au centre de la table juste au dessous du cartouche situé dans la corniche du plafond où l'on peut lire : "le Roi gouverne par lui-même". Il est suivi quelques instants plus tard par **Messieurs Lloyd Georges et Wilson qui prennent place à ses cotés**. Les délégués des **32 puissances alliées et associées** ont déjà pris leur place respective autour de la table en fer à cheval. Une haie de gardes républicains sépare la partie réservée aux invités vers le salon de la Paix. La presse est installée à l'extrémité de la galerie, coté salon de la Guerre. Les deux délégués allemands n'ont pas accès à l'escalier d'honneur, leur automobile s'arrête à gauche de la terrasse. On observe l'absence des maréchaux, Foch et Pétain, encore positionnés sur la ligne de front avec leurs généraux victorieux. Cependant on peut apercevoir le général de Castelnau vainqueur des grandes batailles de Lorraine et le Général Alby au bras duquel s'appuie le vainqueur de la bataille de l'Ourcq, le Général Maunoury blessé gravement au visage.

3 heures 10, dans un silence impressionnant les plénipotentiaires allemands **Messieurs Muller et Bell sont conduits à leur place** ; ils sont pâles et inclinent légèrement la tête. **3 heures 15**, **le Président se lève et prononce d'un ton solennel** et d'une voix claire : « *Messieurs, la séance est ouverte [...] les signatures vont être échangées. Elles constituent un engagement irrévocable d'exécuter loyalement et fidèlement dans l'intégralité tous les termes du traité. [...]* ». Un interprète traduit en anglais, un autre répète en allemand.

" *Ceux qui croyaient à un long discours ont dû être déçus !*".

Classification: Public

Les plénipotentiaires allemands quittent leur place puis s'assoient au bureau Louis XV**, chacun appose sa signature** et regagne sa place. C'est au tour des délégations alliées et associées. **Vers 4 heures** le défilé des signataires s'achève et l'on entend les premiers des **101 coups de canon annonçant que la paix est enfin faite !** Les grandes eaux jaillissent ; on entend le concert des musiques militaires ; les avions font des rondes joyeuses et lorsque Messieurs **Clémenceau, Wilson et Lloyd Georges paraissent sur la terrasse** par les portes centrales de la large façade, la foule rompt les barrages, les accompagne jusqu'à leur voiture, manifestant leur joie et leur reconnaissance. **Une ovation aussi à la délégation de mutilés et de blessés et à celle des simples soldats** des puissances de l'Entente qui avaient assisté à la signature du traité. Ce même jour à 9 heures du soir par train spécial pour Berlin, les allemands sont partis comme ils sont arrivés, sans haie d'honneur et sans escorte.

" *En effet les festivités prévues par le Maire se sont bien déroulées, les Versaillais se sont révélés un bon public. On a dansé très tard dans la nuit après avoir participé au défilé d'une retraite aux flambeaux dans les rues de la ville, organisée par l'autorité militaire. Cela ne nous a pas empêché de penser profondément à nos soldats qui ne pouvaient être de la fête ce soir... mais par nos cris de victoire et de joie, on leur témoignait aussi notre reconnaissance : merci pour votre sacrifice* ".

Classification: Public

Les lendemains du grand Jour

Le 30 juin, à la séance du conseil municipal, le Maire salue l'héroïsme des soldats et de leurs illustres chefs, rend hommage aux morts pour la France et à leur famille. Il se félicite de cette journée qui s'est passée sans incident, ni fait regrettable. **La ville n'a pu que se réjouir d'avoir été le siège de ce grand événement** grâce à M. Clémenceau et aux membres de la conférence. Les moyens de transports et de ravitaillement se sont révélés suffisants pour éviter trop d'attente et d'encombrement comme on pouvait le craindre.

" *Oui Versailles a été le centre du monde pendant cette journée mémorable que les enfants découvriront dans leur manuel d'histoire.*".

Le Maire propose de rédiger un **courrier de remerciement à M. Clémenceau pour les deux porte - plumes** qui ont servi à la signature du traité que le chef de cabinet lui avait remis à l'issue de la cérémonie, **ainsi que l'encrier** qui lui sera envoyé ultérieurement. Ces précieuses reliques seront **déposées au Musée municipal**. Remerciements aussi aux services de secours et aux troupes qui ont assuré la sécurité.

Avec l'autorisation du Président du Conseil, **la Galerie des Glaces est ouverte au public** jusqu'au 6 juillet, meublée comme elle l'était le jour de la signature du traité. Pour cet évènement**, un timbre est émis** sous l'intitulé "congrès de la paix" mais aussi, sur l'initiative de la Municipalité, **une médaille d'honneur de la ville est frappée** en reconnaissance de ses soldats tous mobilisés dans les régiments de l'Est (Charleroi, Guise, la Marne...). Pendant tout le mois de juillet Versailles était en fête, bals, concerts, beaucoup de visiteurs, beaucoup de monde aux terrasses parfois improvisées ...

" *Ah si Versailles pouvait être toujours aussi animée !*".

Mesures d'urgences, prises pour le renouvellement des stocks de denrées alimentaires de première nécessité

Afin de supprimer à terme **les tickets de rationnement** qui sont encore en vigueur dans les premiers mois de cette année, le Maire cherche les moyens de reconstituer des stocks en denrées alimentaires pour la ville. Après avoir entendu le rapport de la Commission de l'alimentation, le Conseil municipal en sa séance du 21 juillet 1919 décide la commande de **15 tonnes de jambon salé américain** pour la revente directe par la mairie à la population ; **18 tonnes de saindoux** pour le commerce en gros, aux conditions de revente imposées par la municipalité. Le Conseil se mettra en rapport avec le Commission générale au ravitaillement pour connaitre à quelles conditions elle pourrait lui fournir **100 tonnes de sucre**.

"*Je pense qu'on va enfin pouvoir se refaire une santé, avec des prix encadrés par la municipalité, il était temps !* ".

In memoriam

Les années 1870-71 ont été vécues par les versaillais comme un véritable traumatisme. La ville était entièrement "germanisée", transformée telle une caserne occupée depuis le 18 septembre 1870 par quarante mille hommes. Bismarck s'installa dans un bel **hôtel particulier**, celui de la famille **Jéssé-Corely** situé au 12 rue de Provence. C'est ici que fut

Classification: Public

signé les préliminaires de paix avec Messieurs Thiers et Favre. Le Maréchal Moltke avec son état-major a réquisitionné **l'hôtel Lambinet**, les princes allemands logeaient dans **l'hôtel de la Préfecture et dans l'hôtel des Réservoirs.** C'est dans **la Galerie des Glaces** que furent proclamés l'Empire allemand et Guillaume Ier Empereur d'Allemagne, le 18 janvier 1871.

Le Maire Charles Rameau fit montre d'ingéniosité et de persévérance pour éviter l'occupation de l'Hôtel de Ville. Il fut arrêté et emprisonné à deux reprises pour des retards dans des trains d'approvisionnement.

« *C'était il y a quarante-huit ans, mais nos Grands Anciens témoignent encore de ces pages sombres* » :

- défilé quotidien de troupes, accompagné de sa batterie-fanfare ;
- occupation des domiciles ;
- nombreux pillages qui ne sont pas sans rappeler ceux, ultérieurs, de 14-18 ;
- important pavoisement de la ville aux couleurs allemandes.

Pour les versaillais, l'humiliation de 1871 est encore présente dans les esprits ; c'est pourquoi, dès le 28 juin 1919 au matin, une délégation du Conseil municipal a déposé des couronnes au cimetière de Notre-Dame sur la tombe de Messieurs Rameau et Favre (signataire du traité de Francfort le 10 mai 1871). **Le 28 juin 1919**, dans ces mêmes lieux où l'Allemagne en 1871 imposait ses dures conditions, la France victorieuse imposait les siennes tout aussi sévères. L'affront subi était réparé et **Versailles avait sa revanche.**

Postface

L'original du traité avait été déposé au Ministère des affaires étrangères. En 1940 il fut saisi par l'armée allemande et envoyé à Berlin. Depuis il **reste introuvable**.

Lieutenant-colonel (er) Michel DARGELOS
Chargé de communication à l'UNC de Versailles
Membre du comité du secteur des Yvelines de l'ANORAA
Texte rédigé à partir d'articles de presse d'époque et d'extraits des procès-verbaux du conseil municipal, consultés aux Archives municipales de Versailles.

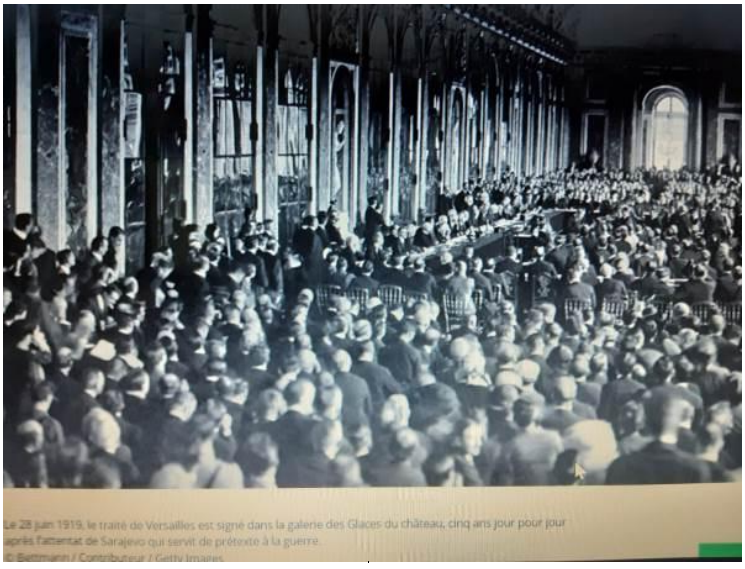

Classification: Public